

Logement

*La nouvelle norme
NF C 15-100*

APPLICATION
JUN 2003



Alombard
Merlin Gerin

Schneider
 **Electric**
*Building a New Electric World**

Sommaire

	page
Pourquoi une nouvelle norme NF C 15-100 ?	2
Généralités	3
■ sections des conducteurs, calibres des protections	3
■ circuits spécialisés	3
■ protection différentielle 30 mA	4
■ prises de courant	4
■ prises de communication et de télévision	5
■ éclairage	6
■ boîtes de connexion, Dispositif Connexion Luminaire DCL	6
■ chauffage électrique	7
■ protection contre la foudre	7
■ schéma - identification des circuits	8
■ Gaine Technique Logement GTL	8
Equipement minimal de la nouvelle NF C 15-100	9
■ cuisine	11
■ salle de bains	12
■ séjour	13
■ chambre	14
■ autres locaux > 4 m ² , couloirs, points extérieurs	15
■ synthèse	16
Le panorama des produits Merlin Gerin et Alombard concernés	17
Exemples logements nouvelle norme NF C 15-100	18
Références appareils Merlin Gerin	21
Appareillage ultra-terminal Alombard	23

Pourquoi une nouvelle norme NF C 15-100 ?

De nouveaux textes, adaptés à notre vie d'aujourd'hui

La nouvelle réglementation tient compte de l'évolution de nos habitudes de vie, avec trois grands axes principaux :

- augmenter la sécurité des utilisateurs
- permettre le bon fonctionnement des installations électriques
- s'adapter aux besoins actuels :
 - nombre grandissant d'appareils d'électro-ménager et de confort
 - omniprésence de la communication : ordinateur, téléphone, télécopie, télévision, ...

1991

La protection différentielle 30 mA est obligatoire pour les circuits prises de courant et salles d'eau.

2002

Cette prescription est étendue **à tous les circuits de l'installation.**

1995

Introduction du principe de l'évolution de l'installation par la Gaine Technique Logement.

2002

Amélioration de son organisation avec obligation **d'une réserve de 20%** dans le tableau de répartition.

1995

Introduction d'un quantitatif, par pièce, pour l'éclairage et les prises de courant.

2002

Actualisation et **adaptation** en fonction des besoins d'aujourd'hui.

Les installations concernées

La **nouvelle NF C 15-100** s'applique :

- **aux bâtiments neufs**
- **aux installations neuves des bâtiments existants :**
 - rénovation totale
 - modifications, extensions (et parties existantes concernées).

Date de mise en application

La **nouvelle NF C 15-100** est applicable aux installations dont la demande de permis de construire est déposée **à partir du 1^{er} juin 2003.**

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
**le volet recommandations,
 commentaires**

Généralités

Nouvelle norme NF C 15-100

Section des conducteurs

Calibres des protections

Dispositifs de Protection (771.533)

Tout circuit doit être protégé par un dispositif de protection dont le courant assigné maxi est égal à la valeur indiquée dans le tableau 771F, ci-dessous.

nature du circuit	section minimale des conducteurs (mm ²)	courant assigné maximal du dispositif de protection (A)	
		disjoncteur	fusible
éclairage, volets roulants, prises commandées	1,5	16	10
VMC	1,5	2 ⁽¹⁾	non autorisé
circuit d'asservissement tarifaire, fil pilote, gestionnaire d'énergie, ...	1,5	2	non autorisé
prises de courant 16 A :			
- circuit avec 5 socles maxi.	1,5	16	non autorisé
- ou circuit avec 8 socles maxi.	2,5	20	16
circuits spécialisés avec prise de courant 16 A (machine à laver, sèche-linge, four,...)	2,5	20	16
chauffe-eau électrique non instantané	2,5	20	16
cuisinière, plaque de cuisson			
- en monophasé	6	32	32
- en triphasé	2,5	20	16
autres circuits y compris le tableau divisionnaire ⁽²⁾			
	1,5	16	10
	2,5	20	16
	4	25	20
	6	32	32

(1) Sauf cas particuliers où cette valeur peut-être augmentée jusqu'à 16 A.

(2) Ces valeurs ne tiennent pas compte des chutes de tension.

Circuits spécialisés

Chaque gros électroménager doit être alimenté par un circuit spécialisé. Au moins 4 circuits spécialisés doivent être prévus

(771.314.2.2)

■ 1 circuit cuisson

1 circuit alimentation cuisinière ou plaque cuisson seule sur boîte de connexion ou prise 32 A mono ou 20 A tri

■ 3 circuits avec socle prise de courant 16 A pour alimentation d'appareils du type :

lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, four indépendant, congélateur.

■ *lorsque l'emplacement du congélateur est défini, il convient de prévoir 1 circuit spécialisé avec 1 dispositif différentiel 30 mA spécifique à ce circuit, de préférence à immunité renforcée (possibilité d'alimentation par transformateur de séparation).*

D'autres circuits spécialisés sont à mettre en œuvre si les applications sont prévues (771.314.2.2)

- chauffe-eau, chaudière et ses auxiliaires, pompe à chaleur, climatisation
- appareil de chauffage salle de bains (par ex. sèche-serviette)
- piscine
- circuits extérieurs (alimentation d'une ou plusieurs utilisations non attenantes au bâtiment, par ex. éclairage jardin, portail automatique, ...)
- alarmes, contrôles, ...
- VMC lorsqu'elle n'est pas collective ...

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
**le volet recommandations,
 commentaires**

Généralités (suite)

Nouvelle norme NF C 15-100

Protection différentielle 30 mA

Tous les circuits de l'installation doivent être protégés par un dispositif différentiel résiduel (DDR) 30 mA (771.531.2.3.2)

- le nombre, le type et le courant assigné sont donnés dans le tableau 771E ci-dessous
- ces dispositifs doivent être placés à l'origine de tous les circuits.

Architecture - Répartition des circuits (771.531.2.3.2.1)

- les circuits sont à répartir judicieusement en aval des 30 mA
- recommandation de protéger par des 30 mA différents les circuits d'éclairage et les prises de courant d'une même pièce.

Chauffage électrique avec fil pilote (771.531.2.3.2.1)

- l'ensemble des circuits de chauffage, y compris le fil pilote, est placé sous un même 30 mA.

Circuits extérieurs (771.531.2.3.2.1)

- la protection des circuits extérieurs, alimentant des applications extérieures non fixées au bâtiment, doit être distincte de celle des circuits intérieurs.

Tableau 771E - Choix des interrupteurs différentiels

surface des locaux d'habitation	branchement monophasé de puissance \leq 18 kVA, avec ou sans chauffage électrique. nombre, type et courant assigné minimal In des interrupteurs différentiels 30 mA
surface \leq 35 m ²	1 x 25 A de type AC et 1 x 40 A de type A ⁽¹⁾
35 m ² < surface \leq 100 m ²	2 x 40 A de type AC et 1 x 40 A de type A ⁽¹⁾
surface > 100 m ²	3 x 40 A de type AC ⁽²⁾ et 1 x 40 A de type A ⁽¹⁾

(1) L'interrupteur différentiel 40 A de type A doit protéger notamment le circuit spécialisé cuisinière ou plaque de cuisson et le circuit spécialisé lave-linge. En effet ces matériels d'utilisation, en fonction de la technologie utilisée, peuvent en cas de défaut produire des courants comportant des composantes continues. Dans ce cas les dispositifs différentiels de type A conçus pour détecter ces courants assurent la protection.

(2) En cas de chauffage électrique de puissance supérieure à 8 kVA, remplacer un interrupteur différentiel 40 A de type AC par un interrupteur différentiel 63 A de type AC.

Prises de courant

Installation des prises de courant (555.1.8)

- installation de façon à ce que l'axe des alvéoles soit au moins à 50 mm au-dessus du sol fini pour les socles < 32 A et 120 mm au moins pour les socles 32 A.

Fixation des prises de courant (771.530.4)

- fixation par griffes vivement déconseillée et interdite à partir du 1^{er} juin 2004
- utilisation recommandée de boîtes d'encastrement mixtes.

Emplacement (771.559.6.2)

- au moins 1 socle prise de courant 16 A doit être placé à proximité de chaque prise de communication ou de télévision.

Caractéristiques des prises de courant à usage domestique (771.555.1.6)

- les socles 16 A doivent être du type à obturation
- les socles > à 16 A sont :
 - soit à obturation
 - soit installés avec l'axe des alvéoles placé à 1,40 m ou plus du sol fini
 - soit munis d'un volet de protection
- au-delà du 1^{er} juin 2004 tous les socles devront être à obturation.

Prises de courant placées dans le sol (555.1.9)

- les socles doivent avoir les degrés de protection IP 24 et IK 08.



Prises de courant commandées (771.465.1)

- chaque socle est compté comme 1 point éclairage
- alimentation par les circuits éclairage
- courant nominal socle = 16 A
- *recommandation de repérage des socles.*

Dispositif de commande

- 2 socles au plus placés dans la même pièce : utilisation d'un interrupteur
- plus de 2 socles : utilisation de télérupteur, contacteur ou similaire.

Limitation du nombre de socles prises de courant 16 A, non spécialisées dans 1 même circuit (771.314.2.1)

- 5 prises, si conducteurs **1,5 mm²**
- 8 prises, si conducteurs **2,5 mm²**.

Protection circuits prises de courant (771.533 - Tableau 771F)

- conducteurs 1,5 mm² = **disjoncteur 16 A** (fusible non autorisé)
- conducteurs 2,5 mm² = **disjoncteur 20 A** ou **fusible 16 A**.

Décompte des socles de prises de courant montées dans 1 même boîtier (771.314.2.1)

- ensemble de 1 ou 2 socles = 1 socle
- ensemble de 3 ou 4 socles = 2 socles
- ensemble > à 4 socles = 3 socles.

Prises de communication et de télévision

Nombre minimal de prises de communication (771.559.6.1.1)

- au moins **1 socle par pièce principale et cuisine**
- minimum de 2 socles pour petit logement.

Type de prise de communication (771.559.6.1.1)

- *socle type "RJ45"*
- *socle "en T" encore admis.*

Nombre minimal de prises télévision (771.559.6.1.2)

- logement de surface ≤ à 100 m² : au moins 2 socles
- logement de surface > à 100 m² : au moins 3 socles
- logement de surface ≤ à 35 m² : 1 seul socle admis.

Installation (771.559.6.2)

- chaque socle doit être desservi par 1 canalisation provenant du tableau de communication de la Gaine Technique Logement (GTL) : installation de façon à ce que l'axe des socles soit au moins à 50 mm au-dessus du sol fini
- fixation à griffes non admise
- pour les prises mixtes (BT + communication), une cloison doit séparer les 2 socles. L'intervention sur un des socles doit pouvoir être effectuée sans intervention sur l'autre.

Passage des câbles (771.559.6.3)

- cheminements spécifiques :
- section minimale de 300 mm²
- ou conduit de diamètre minimal intérieur de 20 mm
- dans systèmes de goulottes : alvéoles exclusivement réservées.

Emplacement (771.559.6.2)

- prises de communication et télévision non admises dans les volumes 0, 1 et 2 des locaux contenant 1 baignoire ou 1 douche.

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
- en caractères bleus italiques :
**le volet recommandations,
commentaires**

Généralités (suite)

Nouvelle norme NF C 15-100

Eclairage

Nombre minimal de circuits d'éclairage (771.314.2.3)

- au moins **2 circuits** pour logements de **S > 35 m²**.

Nombre de points d'éclairage alimentés par un même circuit (771.314.2.3)

- il est limité à 8
- *spots ou bandeaux lumineux = 1 point d'éclairage par tranche de 300 VA dans la même pièce.*

Protection des circuits d'éclairage (771.533 - Tableau 771F)

- circuit 1,5 mm² : disjoncteur 16 A ou fusible 10 A.

Installation d'appareillage manuel de commande (771.536.5)

- *généralement placé près d'1 porte, à portée de la main, du côté de l'ouvrant*
- *hauteur comprise entre 0,80 m et 1,30 m, au-dessus du sol fini.*

Commande couloirs et circulations (771.536.5) par dispositif de commande manuel placé :

- *à moins d'1 m de chaque accès, si ce dispositif ne comporte pas de voyant lumineux*
- *à moins de 2 m de chaque accès, si ce dispositif comporte 1 voyant lumineux*
- *par système automatique (détection de présence).*

Prises de courant commandées (771.465.1)

- chaque socle est compté comme 1 point éclairage
- alimentation par les circuits éclairage
- courant nominal socle = 16 A
- *recommandation de repérage des socles.*

Dispositif de commande

- 2 socles au plus placés dans la même pièce : utilisation d'un interrupteur
- plus de 2 socles : utilisation de télérupteur, contacteur ou similaire.

Boîtes de connexion

Dispositif Connexion Luminaire DCL

Boîte de connexion (559.1.1)

- **obligatoire** si la **canalisation est encastrée**
- **non obligatoire** si la **canalisation est en saillie** et si le **matériel est pourvu de bornes de raccordement réseau** (ex. hublot, ...).

Boîte de connexion pour alimentation des points d'éclairage

- si la fixation est dans un plafond, elle doit être prévue pour la suspension de luminaire avec une charge d'un minimum de 25 kg
- *fixation de la boîte à la structure du bâtiment.*

DCL (559.1.1)

- **obligatoire** en présence d'une boîte de connexion.

Champ d'application DCL

- **luminaire** de courant nominal **≤ 6 A**
- conditions des **influences externes ≤ AD2**.

Conséquences dans le logement

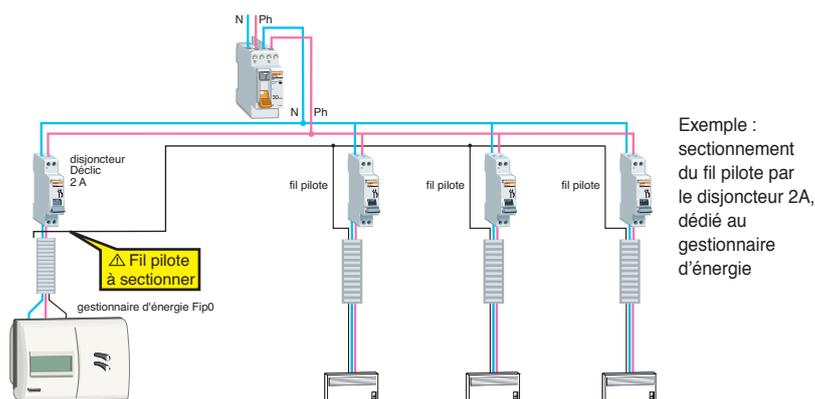
- DCL obligatoire dans tous les locaux, excepté :
 - extérieur
 - volume 0 - 1 et 2 de la salle de bains
 - buanderie.



Chauffage électrique

Fil pilote (771.462.2)

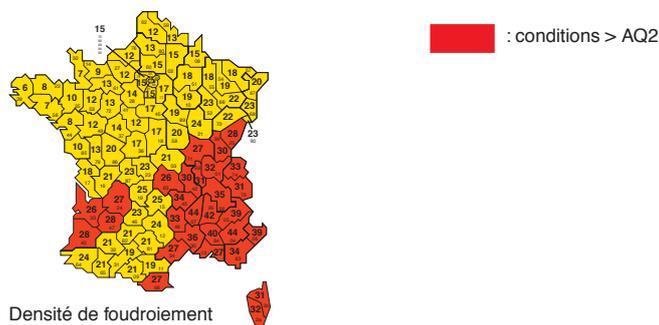
- le sectionnement du fil pilote doit être prévu
- *sectionnement réalisé à l'origine de chacun des circuits de chauffage par dispositif associé au dispositif de protection.*
- Possibilité d'avoir le sectionnement :**
 - soit en association avec un interrupteur général de chauffage
 - soit par un dispositif indépendant, le dispositif de protection dédié à la gestion d'énergie pouvant remplir cette fonction.
- si sectionnement indépendant, obligation de marquage "Attention fil pilote à sectionner" :
- sur tableau de répartition
- à l'intérieur de la boîte de connexion de l'équipement de chauffage.



Protection contre la foudre

Mise en œuvre des parafoudres (771.443)

- les densités de foudroiement supérieures aux conditions AQ2 sont données ci-dessous.



■ Tableau 771D - Conditions de mise en œuvre

alimentation du bâtiment	niveau céramique (Nk)	
	Nk ≤ 25 (AQ1)	Nk > 25 (AQ2)
bâtiment équipé d'un paratonnerre	obligatoire	obligatoire
alimentation BT par une ligne entièrement ou partiellement aérienne ⁽¹⁾	non obligatoire	obligatoire ⁽²⁾
alimentation BT par une ligne entièrement souterraine	non obligatoire	non obligatoire

(1) Cette disposition n'est pas applicable lorsque les lignes aériennes sont constituées de conducteurs isolés avec écran métallique relié à la terre ou comportant un conducteur relié à la terre.

(2) Toutefois, l'absence d'un parafoudre est admise si elle est justifiée par l'analyse du risque définie dans le guide UTE C 15-443.

Circuit de communication (771.443)

- *recommandation d'installation d'un parafoudre sur le circuit de communication lorsqu'un parafoudre est mis en œuvre sur le circuit de puissance.*

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
le volet recommandations, commentaires

Généralités (suite)

Nouvelle norme NF C 15-100

Schéma

Identification des circuits

Schémas (771.514.5)

- établir un schéma, diagramme ou tableau à destination de l'utilisateur
- *un schéma unifilaire comportant les éléments ci-dessous répond à cette obligation :*
 - *nature et type des dispositifs de protection et de commande*
 - *courant de réglage et sensibilité des dispositifs de protection et de commande*
 - *puissance prévisionnelle*
 - *nature des canalisations pour circuits extérieurs*
 - *nombre et section des conducteurs*
 - *application (éclairage, prises, ...)*
 - *local desservi (chambre 1, cuisine ...)*

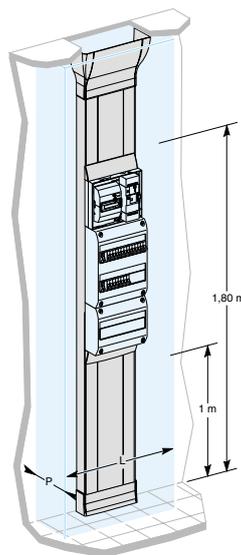
Identification des circuits (771.514)

- chaque circuit doit être repéré par une indication appropriée, correspondant aux besoins de l'utilisateur et du professionnel
- ce repérage doit rester visible après l'installation du tableau.

Repérage des circuits au tableau

- locaux + fonctions
- pictogrammes ou autres indications appropriées.

Gaine Technique Logement GTL

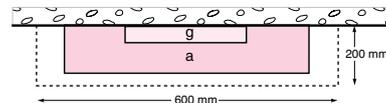
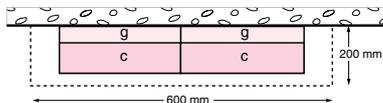


Gaine Technique Logement (771.558.2)

- prescrite pour tous les locaux d'habitation, maison individuelle et collectif
- la GTL doit être matérialisée du sol au plafond
- la GTL doit contenir :
 - **le panneau de contrôle** (si placé à l'intérieur du logement)
 - **le tableau de répartition principal**
 - **le tableau de communication**
 - **2 socles PC 16 A**, protégés par un circuit dédié
 - autres applications communication si prévues (TV, satellite, ...)
 - l'équipement multiservices à l'habitat
- conduits ou compartiments goulottes "**courant fort / courant faible**" distincts.

Tableau de répartition (771.558.4)

- réserve minimale de **20 %**.



Exemple de matérialisation saillie par goulottes + coffrets.

- a : armoire
- b : coffret
- g : goulotte

Equipement minimal de la nouvelle NF C 15-100





- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
**le volet recommandations,
 commentaires**

Equipement minimal de la nouvelle NF C 15-100 Cuisine

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins **1 point** en **plafond**, équipé d'1 socle DCL + douille DCL.
- *complément par 1 ou plusieurs en applique ou par 1 ou plusieurs socles de prise de courant commandés.*
- **cas particulier** (771.314.2.3) :
 en cas de rénovation totale ou d'impossibilités techniques de réalisation en plafond, remplacement par 2 points en applique ou 2 socles prise de courant commandés.

Prises de courant non spécialisées 16 A (771.314.2.1)

- **6 socles** dont 4 sont à répartir au-dessus du (ou des) plan(s) de travail
- *si la surface de la cuisine est $\leq 4 \text{ m}^2$, 3 socles sont admis.*

Circuits spécialisés gros électroménager (771.314.2.2)

- **1 circuit** d'alimentation pour cuisinière ou plaque de **cuisson** seule avec :
 - boîte de connexion
 - ou prise 32 A mono
 - ou prise 20 A tri.
- **1 circuit** spécialisé avec socle prise de courant 16 A **si four indépendant.**
- **1 circuit** spécialisé avec socle prise de courant 16 A pour **lave-vaisselle.**

■ *lorsque l'emplacement du congélateur est défini, il convient de prévoir 1 circuit spécialisé avec un dispositif différentiel 30 mA spécifique à ce circuit, de préférence à immunité renforcée (possibilité d'alimentation par transformateur de séparation).*

Prise communication (771.559.6.1.1)

- **1 socle téléphone**, emplacement (771.559.6.2) :
 - à proximité d'un socle prise de courant 16 A
 - non autorisé au-dessus des appareils cuisson et bacs éviers.

Cas particulier des petits logements type T1 (771.314.2.2)

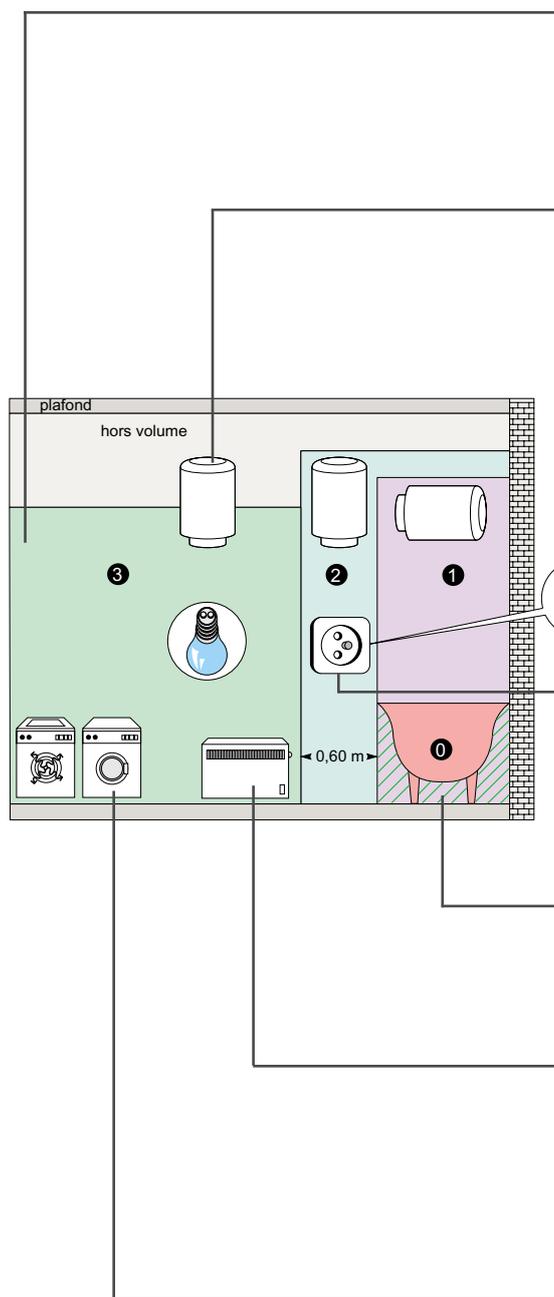
- *adaptation du nombre de prises spécialisées en fonction de l'équipement fourni*
- *si l'équipement n'est pas fourni, 3 circuits spécialisés au moins sont à prévoir (1 x 32 A et 2 x 16 A).*

Installation des prises de courant

- *en présence de plusieurs plans de travail, les socles sont répartis au mieux pour éviter que les câbles des appareils électroménagers passent au-dessus de l'évier ou de la plaque de cuisson (771.314.2.1).*
- installation non admise au-dessus du bac d'un évier et des plaques de cuisson (771.314.2.1).
- *possibilité d'installer, à partir de 1,80 m du sol fini, 1 socle identifié supplémentaire au-dessus des plaques de cuisson pour alimenter la hotte (771.314.2.1).*

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
**le volet recommandations,
 commentaires**

Equipement minimal de la nouvelle NF C 15-100 Salle de bain



Classification des volumes (701.32)

- redéfinition des 4 volumes
- sécurité renforcée au-dessus du volume 1, le volume 2 concerne aussi cet espace.

Production d'eau chaude (701.55)

- chauffe-eau à accumulation : installation dans le volume 3 et hors volumes.
- Quand impossibilité d'installation dans ces volumes :
 - accumulation **vertical** admis dans volume 2
 - accumulation **horizontal** admis dans volume 1, placé le + haut possible
- chauffe-eau instantané : possibilité d'installation en volume 1 et 2.
- Pour ces 2 derniers types, les canalisations d'eau doivent être en matériau conducteur et le chauffe-eau protégé par un dispositif différentiel 30 mA.

Prise de courant (701.55)

- par dérogation, dans volume 2, le socle de la prise rasoir, alimenté par transformateur de séparation, est admis
- les socles de prises de courant installés dans le sol sont interdits (701.53).

Espace sous la baignoire (701.320.5)

- volume 1
- ou volume 3 si fermé et accessible par trappe.

Luminaires - Appareils de chauffage (701.55)

- non autorisés dans volumes 0 - 1
- autorisés en volume 2 si de classe II
- ne peuvent pas être installés sur tabliers, paillasses et niches de baignoire ou douche.

Lave-linge / Sèche-linge (701.55)

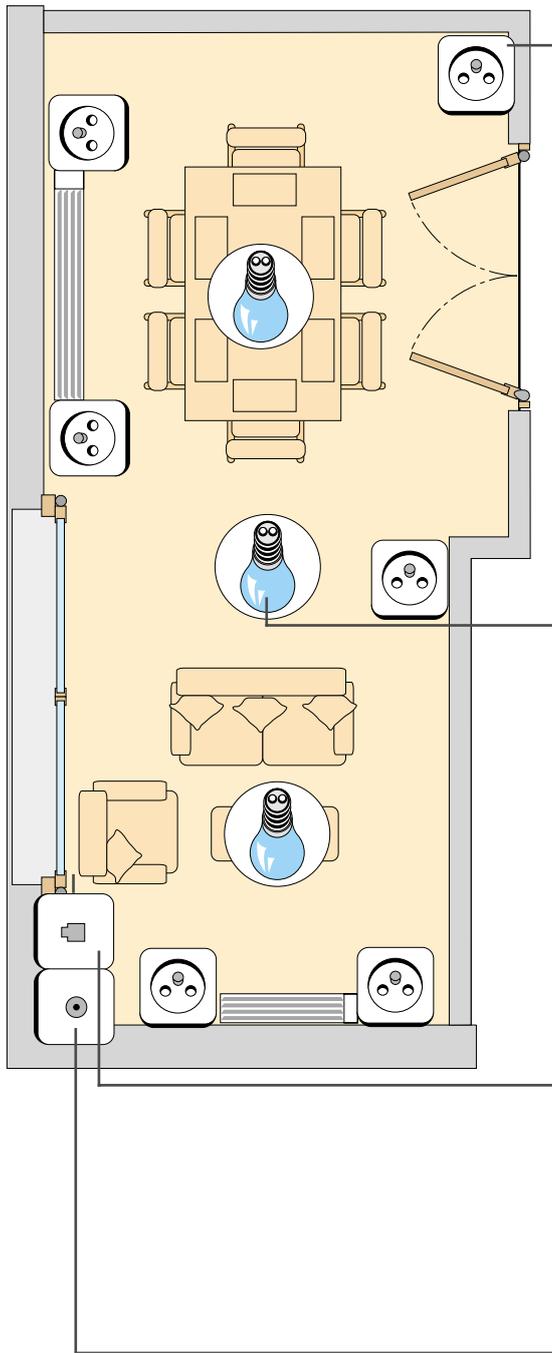
- non autorisés dans volumes 0, 1 et 2
- les dispositions pour le respect de la prescription incombent au maître d'œuvre
- *installation possible en volume 2 si la partie les recevant est transformée en volume 3 par mise en place d'une séparation (paroi, cloison, ...) en matériau non métallique, de hauteur égale à celle du volume 1.*

Appareillage (701.55)

- aucun appareillage dans volume 0
- aucun appareillage en volume 1 et 2, sauf interrupteurs de circuits à TBTS 12 V dont la source est installée hors volumes 0, 1 ou 2.

Équipement minimal de la nouvelle NF C 15-100

Séjour



Prises de courant non spécialisées 16 A (771.314.2.1)

- **1 socle** par tranche de **4 m²** de surface, minimum de 5 socles
- répartition en périphérie.

En pratique

- pour surfaces $\leq 20 \text{ m}^2$ = 5 socles
- pour surfaces $\leq 24 \text{ m}^2$ = 6 socles
- pour surfaces $\leq 28 \text{ m}^2$ = 7 socles
- pour surfaces $\leq 32 \text{ m}^2$ = 8 socles
- pour surfaces $\leq 36 \text{ m}^2$ = 9 socles
- pour surfaces $\leq 40 \text{ m}^2$ = 10 socles.

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins **1 point** en plafond, équipé d'un socle DCL + douille DCL
- *complément par 1 ou plusieurs en applique ou par 1 ou plusieurs socles de prise de courant commandés*
- **cas particulier** (771.314.2.3) :
cas d'une rénovation totale ou impossibilités techniques de réalisation en plafond, remplacement par 2 points en applique ou 2 socles prise de courant commandés.

Prise communication (771.559.6.1.1)

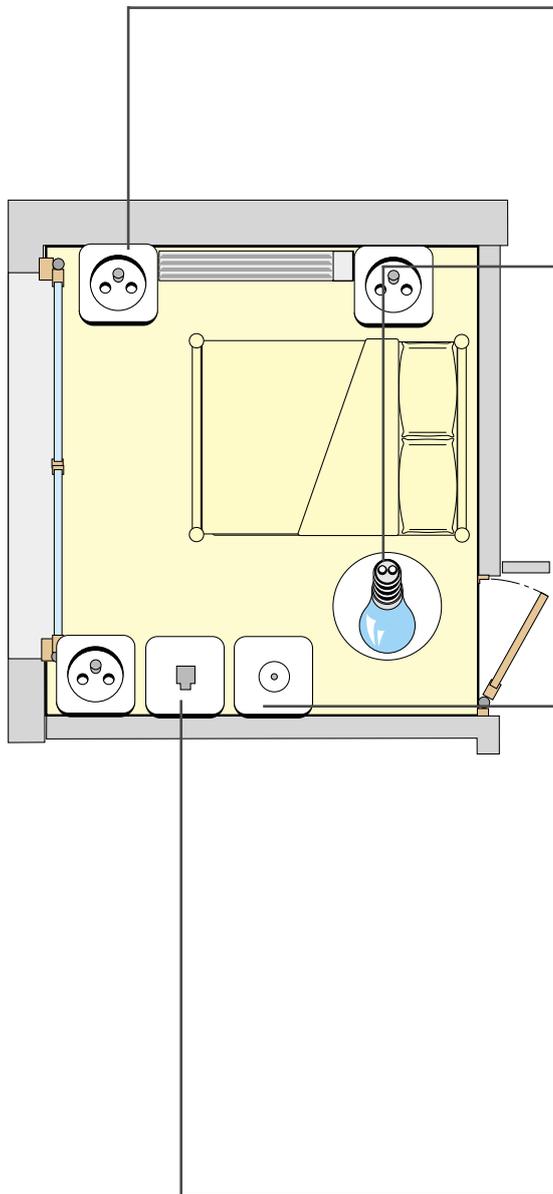
- **1 socle téléphone**
- emplacement (771.559.6.2) à proximité :
 - d'un socle prise de courant 16 A.

Prise télévision (771.559.6.2)

- **1 socle**
- emplacement (771.559.6.2) à proximité :
 - d'un socle prise de courant 16 A
 - d'un socle prise de communication.

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
**le volet recommandations,
 commentaires**

Equipement minimal de la nouvelle NF C 15-100 Chambre



Prises de courant non spécialisées 16 A (771.314.2.1)

- **3 socles**
- répartition en périphérie.

Point éclairage (771.314.2.3)

- au moins **1 point** en **plafond**, équipé d'1 socle DCL + douille DCL
- *complément par 1 ou plusieurs en applique ou par 1 ou plusieurs socles de prise de courant commandés*
- **cas particulier** (771.314.2.3) :
 en cas d'une rénovation totale ou d'impossibilités techniques de réalisation en plafond, remplacement par 2 points en applique ou 2 socles prise de courant commandés.

Prise télévision (771.559.6.2).

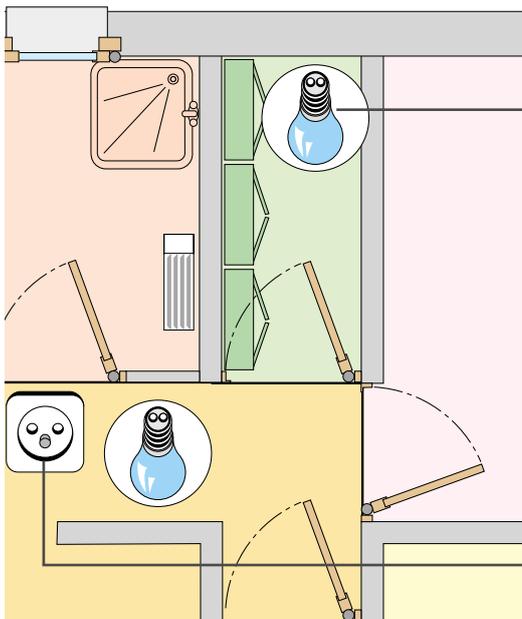
- **1 socle**
- emplacement (771.559.6.2) à proximité :
 - d'un socle prise de courant 16 A
 - d'un socle prise de communication.
- nombre minimal de prises télévision (771.559.6.1.2)
 - logement de surface \leq à 100 m² = au moins 2 socles
 - logement de surface $>$ à 100 m² = au moins 3 socles
 - logement de surface \geq à 35 m² = 1 seul socle admis

Prise communication (771.559.6.1.1)

- **1 socle téléphone** par pièce principale et cuisine (mini 2 si petit logement)
- emplacement (771.559.6.2) à proximité :
 - d'un socle prise de courant 16 A.

Équipement minimal de la nouvelle NF C 15-100

Autres locaux > 4 m², couloirs, points extérieurs



Locaux > 4 m² et couloirs

Point éclairage (771.314.2.3)

■ au moins **1 point** placé en **plafond** ou en **applique**, équipé d'1 socle DCL + douille DCL

□ *non concernés : placards et autres emplacements dans lesquels il n'est pas prévu de pénétrer*

■ non obligatoire pour annexes non attenantes telles que garages, abris de jardin, ...

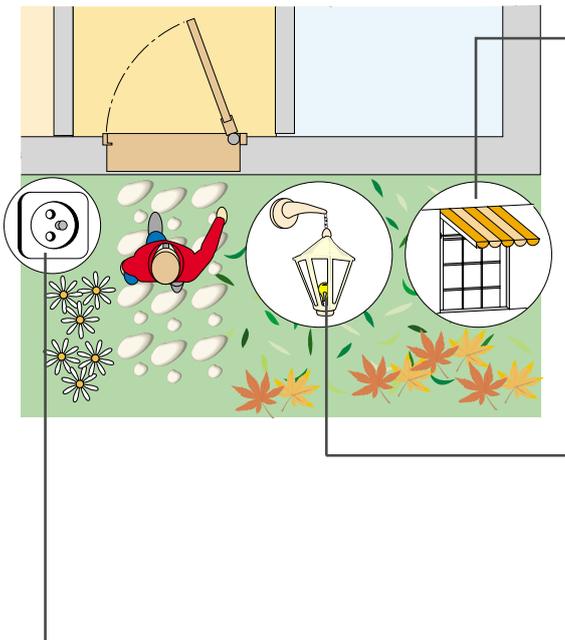
Prises de courant non spécialisées, 16 A (771.314.2.1)

■ **1 socle** dans circulations

■ **1 socle** dans locaux S > 4 m²

□ non obligatoire pour WC et annexes non attenantes telles que garages, abris de jardin, ...

Points extérieurs



Stores "bannes" extérieurs (771.314.2.4)

■ si cet équipement est prévu, les points d'alimentation correspondants sont à réaliser.

Points éclairage extérieur (771.314.2.4)

■ **1 point** par entrée principale ou de service

□ *alimentation possible depuis 1 circuit d'éclairage intérieur.*

Prises de courant non spécialisées, extérieures, 16 A (771.314.2.4)

lorsqu'un socle est installé à l'extérieur, recommandation de placer à l'intérieur du logement 1 dispositif de mise hors tension couplé à 1 voyant de présence de tension.

Le panorama des produits Merlin Gerin et Alombard concernés

Merlin Gerin



Disjoncteur différentiel de branchement DB90 sélectif



Disjoncteur Déclic



Disjoncteur différentiel Déclic Vigi si



Interrupteur différentiel ID'clac type A



Interrupteur différentiel ID'clac type AC



Contacteur CT "heures creuses"



Gaine Technique logement GTL



Parafoudre PRC



Parafoudre PF



Temporisateur fil pilote FIP0



Coffret Opale en saillie



Télérupteur TL bi



Minuterie MIN

Alombard



Alcyon Double va et vient



Alcyon Prise Téléphone



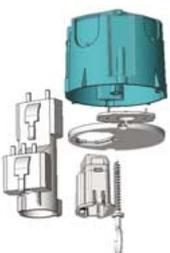
Alcyon Prise TV/FM



Alvaïs Interrupteur finition bois



Alvaïs Plaque triple avec barrettes couleurs



Multifix Boîte de centre DCL



Multifix Boîte pour cloison sèche



Modulo Boîte d'appareillage à sceller



Prefal vertical Boîte pour murs banchés

- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
*le volet recommandations,
 commentaires*

Exemples logements nouvelle norme NF C 15-100

Cas particulier des petits logements type T1 (771.314.2.2)

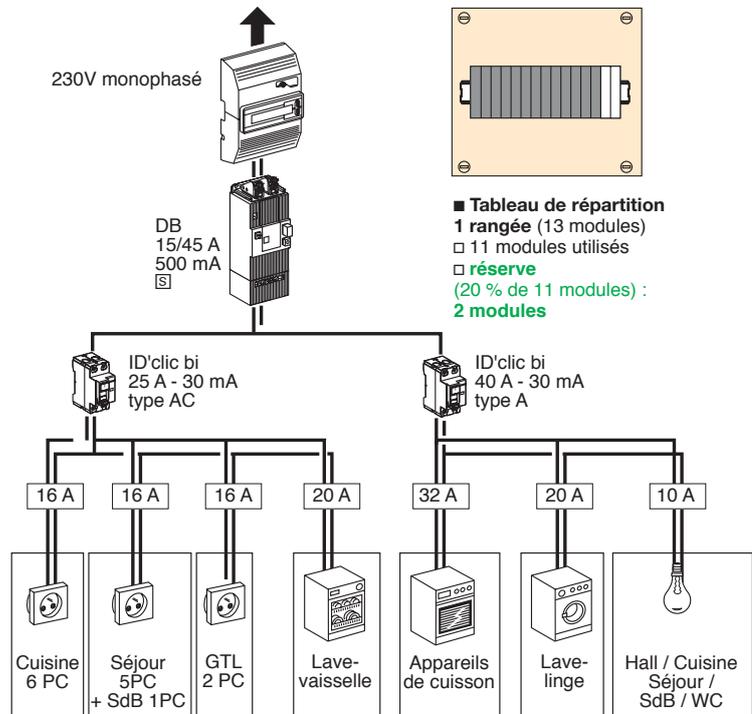
- adaptation du nombre de prises spécialisées en fonction de l'équipement fourni
- si équipement non fourni, 3 circuits spécialisés au moins sont à prévoir (1 x 32 A et 2 x 16 A).

Logement 35 m²

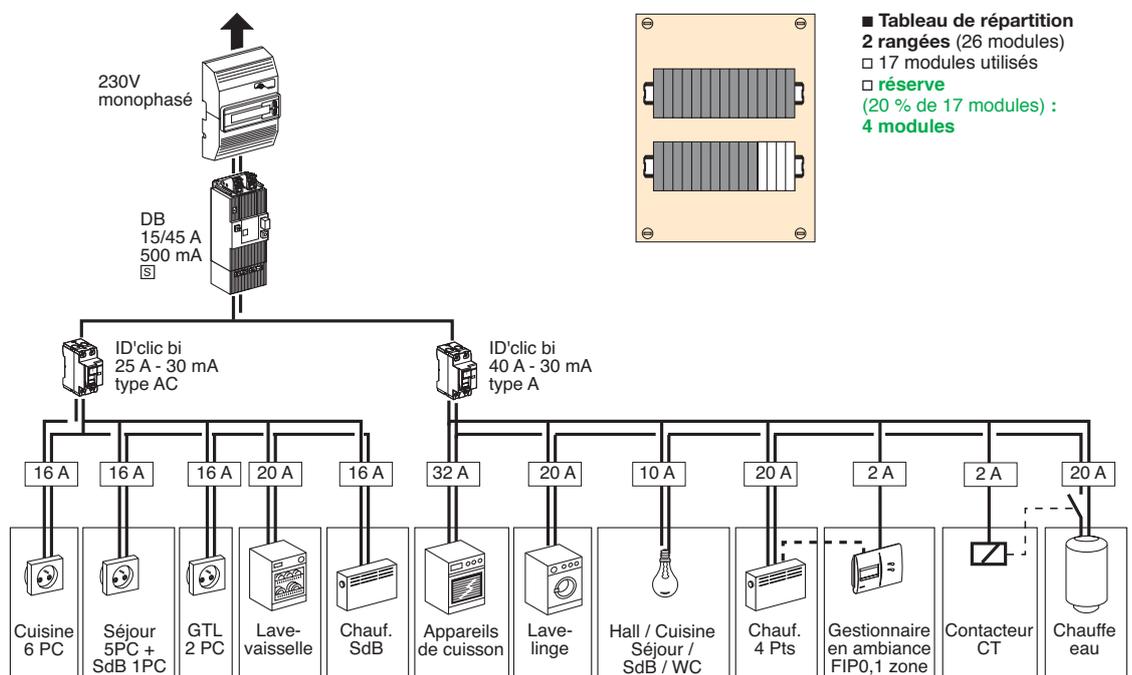
Descriptif du logement :

- cuisine 9 m²
- séjour 20 m²
- salle de bain 4,5 m²
- WC 1,5 m².

■ Sans chauffage électrique



■ Avec chauffage électrique et fil pilote

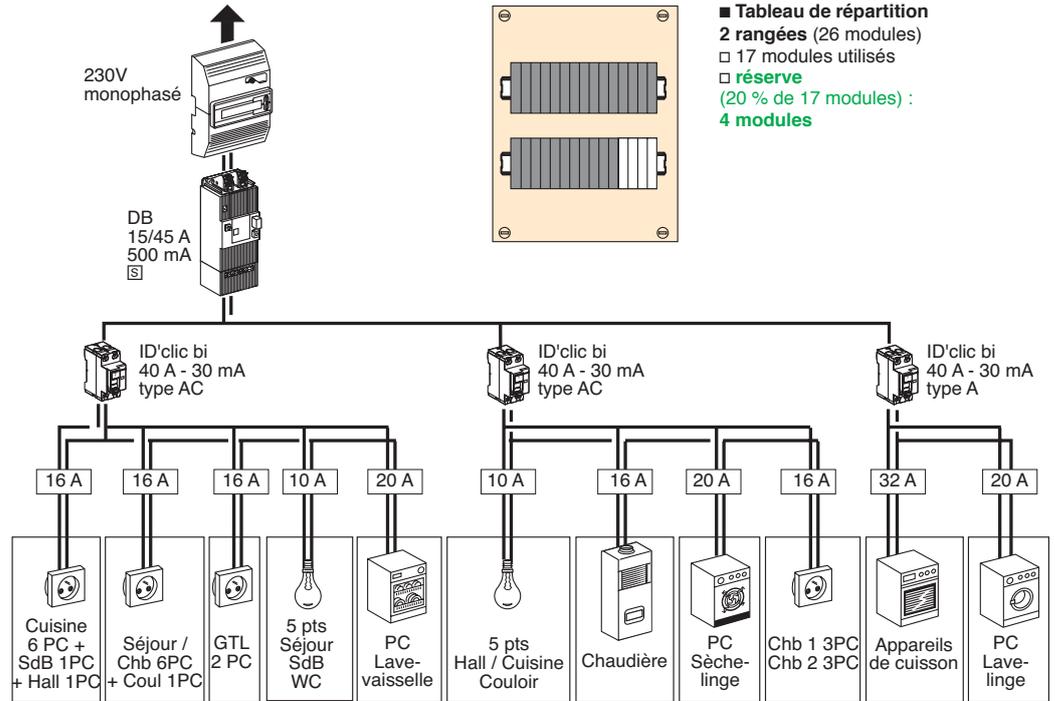


Logement 70 m²

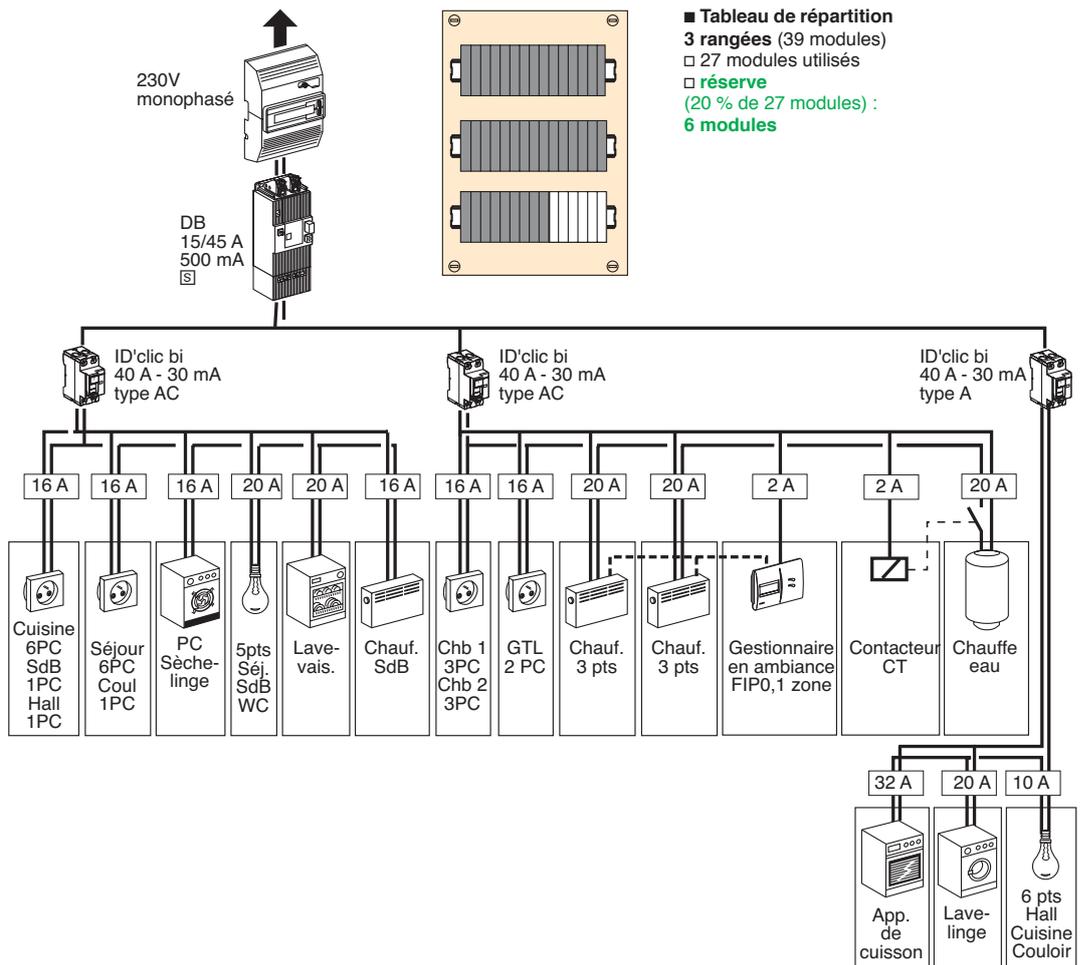
■ Sans chauffage électrique

Descriptif du logement :

- cuisine 9,6 m²
- séjour 23 m²
- 2 chambres 11 m²
- salle de bain 4,5 m²
- WC 1,6 m²
- hall 5 m²
- dégagement 4,3 m².



■ Avec chauffage électrique et fil pilote



- en caractères droits noirs :
le volet obligatoire
 - en caractères bleus italiques :
*le volet recommandations,
 commentaires*

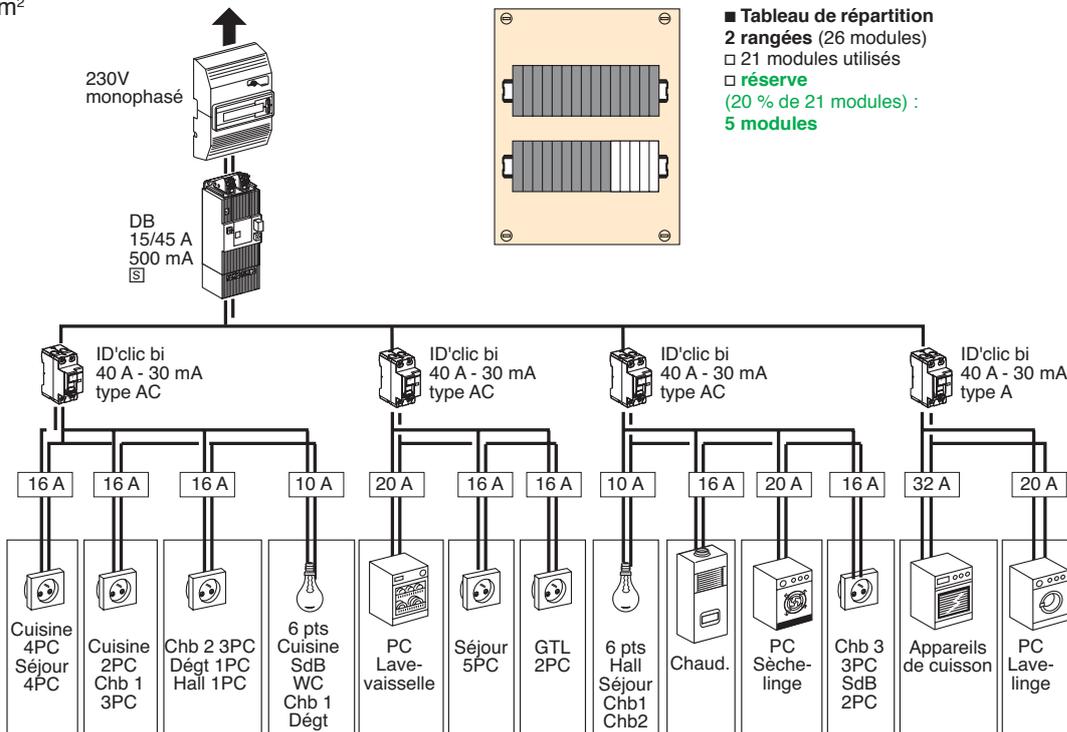
Exemples logements nouvelle norme NF C 15-100 (suite)

Logement 105 m²

Descriptif du logement :

- cuisine / buanderie 15,5 m²
- séjour / salon 35 m²
- 2 chambres 11 m²
- 1 chambre 12,8 m²
- salle de bain 4,9 m²
- WC 1,4 m²
- hall 6,6 m²
- dégagement 6,8 m².

■ Sans chauffage électrique



Références appareils Merlin Gerin

Disjoncteur différentiel de branchement DB90



type	tension (V CA)	calibre (A)	sensibilité (mA)	réf.
différentiel sélectif ~				
bi	230	15/30/45	500	13120

Disjoncteurs Décllic



type	largeur en pas de 9 mm	calibre (A)	réf.
uni + neutre	2	2	20724
		6	20723
		10	20725
		16	20726
		20	20727
		25	20728
		32	20729

Disjoncteurs différentiels Décllic Vigi



type	largeur en pas de 9 mm	calibre (mA)	sensibilité	réf.
uni + neutre	4	10	30	20552
		16	30	20553
		20	30	20554
		25	30	20555
		32	30	20564

Disjoncteurs différentiels Décllic Vigi si



type	largeur en pas de 9 mm	calibre (mA)	sensibilité	réf.
uni + neutre	4	16	30	20569
		20	30	20574

Interrupteurs différentiels ID'clik type AC à raccordement direct par peigne Ph + N



type	largeur en pas de 9 mm	tension (V CA) (+ 10 % - 15 %)	calibre (A)	sensibilité (mA)	réf.
bi	4	230	25	30	23157
			40	30	23160
				300	23159
	6	230	63	30	23162

Interrupteurs différentiels ID'clik type A à raccordement direct par peigne Ph + N



type	largeur en pas de 9 mm	tension (V CA) (+ 10 % - 15 %)	calibre (A)	sensibilité (mA)	réf.
bi	4	230	40	30	23158

Contacteurs CT silencieux



type	largeur en pas de 9 mm	calibre (A)	tension de commande (V CA)	réf.
2P + commande manuelle	2	20	230	15031

Temporisateur fil pilote FIP0



type	réf.
temporisateur FIP0, 1 zone	15924
sectionneur fil pilote SFP	15885
SFPf	15886

Références appareils Merlin Gerin (suite)

Télérupteur TL



type	largeur en pas de 9 mm	calibre (A)	tension de commande	réf.
uni	2	16	230 V CA	15506
bi	2	16	230 V CA	15507

Minuteries MIN



type	largeur en pas de 9 mm	tension (V CA)	réf.
MIN	2	230 ± 10 %	15363

Parafoudres pour circuit de puissance PF



type	nb de pôles	largeur en pas de 9 mm	courant maximal de décharge (onde 8/20) I _{max} (A)		courant nominal de décharge (onde 8/20) I _n (kA)		niveau de protection à I _n : U _p (kV)			tension maximale en régime permanent U _c (V CA)		réf.
			MC (2)	MD (3)	MC (2)	MD (3)	P/	N/	P/N	MC (2)	MD (3)	
PF8	1P+N	4	8	8	2	2	1,5	1,5	1	440	250	15695
PF15	1P+N	4	15	8	5	2	1,8	1,8	1	440	250	15692
PF30	1P+N	6	30		10		1,8	1,8		440		15687
PF30r	1P+N	6	30		10		1,8	1,8		440		15689
(1)												
PF65r	1P+N	14	65		20		2	2		440		15684
(1)												

(1) Parafoudre avec report de signalisation.

(2) MC = mode commun (entre phase-terre et neutre-terre).

(3) MD = mode différentiel (entre phase-neutre).

Parafoudres pour lignes téléphoniques PRC



type	largeur en pas de 9 mm	tension nominale du réseau Un (V CA)	courant maximal de décharge I _{max} (kA) (onde 8/20)	courant nominal de décharge I _n (kA) (onde 8/20)	niveau de protection à I _n UP (V)	réf.
PRC	2	200	10	5	300	16593

Coffrets Opale



coffrets	capacité en		dimensions (mm)			réf.			
	nombre de rangées	pas de 9 mm	modules de 18 mm	H	L	P	coffret sans porte	porte opaque	transp.
1	26	13		225	253	88	13201	13221	13231
2	52	26		350	253	88	13202	13222	13232
3	78	39		475	253	88	13203	13223	13233
4	104	52		600	253	88	13206	13286	13236
4 côte à côte	104	52		350	506	88	13208	13288	13238

Goulottes Opale pour gaine technique logement



type	repère schéma	dimensions (mm)			réf.
		H	L	P	
corps de goulotte	1	2500	254	63	13525
couvercle de 250 mm	8	2500	244		13526
set de couvercle	5	2500	60 + 184		13527
cloison de séparation	3	2000			13528
jonction goulotte / coffret	6	75,5	244	31	13529
jonction goulotte / plafond	2	220	330	135	13530
jonction goulotte / sol	10	100	254	80	13535
joins de couvercle (lot de 2)	9	30	244		13536
supports de coffret (lot de 6)	4				13537
grandes agrafes de câbles (lot de 10)	7		244		13538
embout de goulotte		30	259,5	68	13539

Appareillage ultra-terminal Alombard

Alcyon

Appareillage monobloc, esthétique et simple à installer : forme galbée, design sobre et épuré.

Pas de vis de fixation pour une finition impeccable.



Interrupteur simple allumage **ALB73000**



Double va-et-vient **ALB73060**



Poussoir porte-étiquette **ALB74037**



Poussoir lumineux **ALB73035**



Inverseur pour volet roulant **ALB74042**



Prise 2P + T **ALB74200**



Prise téléphone **ALB73300**



Prise TV/FM **ALB74322**

Alvaïs

Appareillage offrant une palette riche en décors, pour personnaliser tous les intérieurs dans les moindres détails.

Alvaïs Blanc : 4 versions Design, Classic, Surf, Luna, de la plus sobre à la plus originale.



Alvaïs Translu : 6 couleurs de barrettes translucides.



Alvaïs Satin : 5 versions alliant douceur et reflets.



Alvaïs Couleur: un grand choix de couleurs pour s'adapter à la décoration de chaque pièce.



Alvaïs Métal : 4 finitions or ou chromé.



Alvaïs Bois : 8 essences de bois massif.



Modulo Multifix Préal



Boîte Multifix pour cloison sèche



Boîte Multifix de centre DCL



Boîte Modulo pour cloison creuse



Boîte Préal vertical avec queue de calage



Plaque triple horizontale avec barrettes translucides

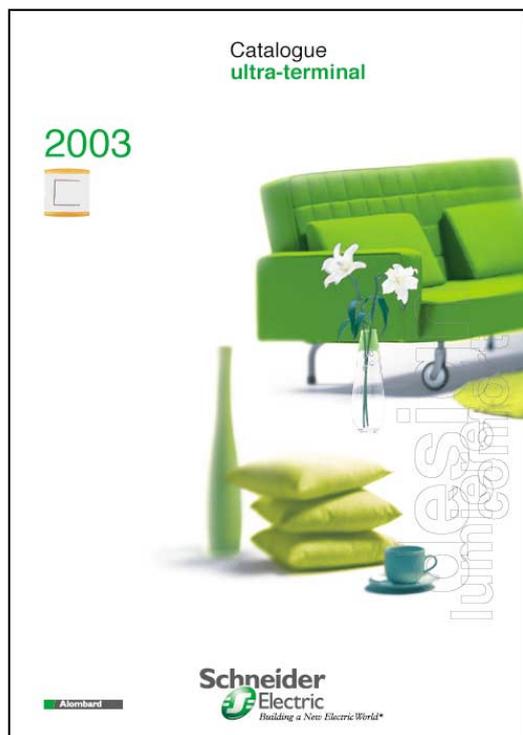


Plaque double horizontale couleur



Plaque double verticale blanche

Retrouvez tous les produits Merlin Gerin et Alombard concernés par la NF C 15-100 dans les nouveaux catalogues 2003





Chorus

Entrez, c'est ouvert.

Chorus est le nom fédérateur de l'ensemble des équipes commerciales et techniques, ainsi que des outils, tous entièrement tournés vers les clients. Leur engagement : vous apporter, à chaque fois, une analyse et des solutions dédiées, des réponses "sur-mesure" et un suivi personnalisé.

 **N°Azur 0 810 012 999**

PRIX D'APPEL LOCAL

Derrière ce simple numéro, les 70 conseillères commerciales de **Chorus Direct** répondent à vos demandes ou vous mettent directement en contact avec le bon interlocuteur. Leur motivation ? Votre entière satisfaction.

Chorus : c'est la disponibilité, l'efficacité... l'enthousiasme en plus !

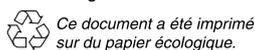


Schneider Electric Industries SAS

Direction Commerciale France
89, boulevard Franklin Roosevelt
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél : 0 810 012 999
<http://www.schneider-electric.fr>

FRAED203715FR
ART. 56587

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.



Conception, rédaction : comDCF, Publitecni J.P. Sappey
Réalisation : Inédit's
Impression : imprimerie Pont-de-Claix/JPF

* *Construire le nouveau monde de l'électricité*

03/2003